



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
2 décembre 2022
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2023
30 janvier-3 février 2023, New York
Point 7 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour le Nigéria
(2023-2027)**

Table des matières

| <i>Chapitre</i> | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable | 2 |
| II. Priorités du programme et partenariats | 3 |
| III. Administration du programme et gestion des risques | 8 |
| IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme | 9 |
| Annexe | |
| Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Nigéria (2023-2027) | 11 |



I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

1. Le Nigéria est le pays africain le plus développé économiquement (429 milliards de dollars des États-Unis en 2020)¹ et le plus peuplé (211 millions d'habitants en 2021)². Bien qu'il soit le plus grand producteur de pétrole brut d'Afrique³, le taux de pauvreté (40 %, soit 82,9 millions de personnes concernées en 2019) et le taux de chômage (33 % en 2021)⁴ y demeurent élevés. Le Nigéria se situe dans le bas du classement de l'indice de développement humain (161^e pays sur 189 en 2020)⁵. La pandémie de COVID-19, la crise du coût de la vie, les ruptures des chaînes d'approvisionnement et la baisse des revenus ont aggravé les problèmes de développement national. Selon la Banque mondiale, le taux de pauvreté national aurait augmenté pour atteindre 42,5 % (90,2 millions de personnes concernées) en 2020⁶. En outre, le Nigéria souffre de déficits socioéconomiques : près de 60 % de la population rurale n'a toujours pas accès à l'électricité⁷ et seulement 5 % de la population utilise des sources d'énergie propres pour cuisiner, ce qui affecte de manière disproportionnée les femmes et les filles.

2. Le Nigéria est vulnérable aux risques liés aux conflits et aux risques environnementaux (désertification et catastrophes naturelles). Les déficits en matière de gouvernance, de paix et de sécurité (102^e pays sur 104 à l'indice Chandler sur la bonne gouvernance, 34^e pays sur 54 à l'indice Ibrahim de gouvernance en Afrique, 154^e pays sur 180 à l'indice de perception de la corruption 2021 de Transparency International et 143^e pays sur 163 à l'indice mondial de la paix 2022) constituent des menaces directes pour le développement et la confiance des citoyens dans les institutions et les politiques publiques nigérianes. Le Nigéria se classe au 180^e rang sur 193 pays du monde en matière de représentation des femmes au parlement, avec seulement 5,8 % de législatrices à la Chambre des représentants et 7,3 % au Sénat. Le Nigéria a également obtenu de mauvais résultats à l'indice de développement de genre (0,863) et à l'indice d'inégalité de genre (0,680) en 2021. La participation des femmes au marché du travail est faible (59,6 %) et le rapport de mortalité maternelle est élevé (917)⁸. En outre, la pandémie a augmenté l'incidence déjà élevée de la violence basée sur le genre, qui est actuellement de 48 %⁹.

3. Le bilan commun de pays recense les principales possibilités qui s'offrent dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et du commerce régional, ainsi que les défis tels que la vulnérabilité aux chocs pétroliers, les pressions croissantes sur la pauvreté, les inégalités, le chômage, la faim, la malnutrition et les déséquilibres entre les genres. Pour atteindre les objectifs nationaux ambitieux consistant à créer 21 millions d'emplois à temps plein et à sortir 35 millions de personnes de la pauvreté d'ici 2025, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour le Nigéria 2023-2027 place la population au cœur du développement en adoptant une approche inclusive, fondée sur les droits et tenant compte des questions de genre, en vue de réaliser les objectifs de développement

¹ Fonds monétaire international, base de données des Perspectives de l'économie mondiale, avril 2021.

² Estimations du Fonds des Nations Unies pour la population, World Population Dashboard.

³ British Petroleum, Statistical Review of World Energy, 2020.

⁴ Bureau national de statistique, 2019 et 2021.

⁵ PNUD, Rapport sur le développement humain, 2020.

⁶ Banque mondiale, Nigeria Development Update, 2020.

⁷ Énergie durable pour tous, Africa Hub.

⁸ PNUD, Rapport sur le développement humain pour 2021/2022.

⁹ Gender-based violence in Nigeria during the COVID-19 crisis: the shadow pandemic, Brief 4 May 2020, UN Women.

durable (ODD). Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable comporte quatre priorités stratégiques : i) croissance et développement économiques inclusifs, ii) amélioration des conditions environnementales et renforcement de la résilience, iii) amélioration de l'accès et de l'utilisation de services sociaux de base de qualité, et iv) promotion d'une société pacifique, inclusive et unie.

4. En parfaite cohérence avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, et tirant les enseignements de l'examen à mi-parcours du descriptif de programme de pays 2018-2022, le nouveau descriptif de programme de pays 2023-2027 représente les contributions du PNUD aux efforts de développement du Gouvernement du Nigéria et du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Le descriptif de programme de pays est aligné sur le plan national de développement 2021-2025, qui vise à favoriser la reprise socioéconomique et à rétablir la stabilité macroéconomique, la bonne gouvernance et la croissance par une transformation socioéconomique pour un développement durable. Le descriptif de programme de pays tient compte de l'analyse et des recommandations de l'évaluation indépendante du programme de pays. Il s'agit notamment d'adopter une combinaison équilibrée d'interventions en amont et en aval intégrant les questions de genre de manière appropriée ; d'améliorer les programmes de consolidation de la paix et de stabilisation ; de faciliter des partenariats public-privé et l'atténuation des changements climatiques avec des stratégies bien articulées, et d'assurer la pérennité des résultats au terme de la mise en œuvre du programme¹⁰. Pour atteindre les objectifs énoncés dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et sur la base du mandat et de l'avantage comparatif du PNUD, le descriptif de programme de pays s'appuie sur trois piliers : i) la croissance économique inclusive, ii) les changements climatiques et iii) la gouvernance, la paix et la sécurité. Ces trois piliers contribueront collectivement à relever certains des défis multidimensionnels répertoriés dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, notamment : la hausse du taux de chômage, la faible productivité, les contraintes en matière de ressources financières publiques, l'insécurité alimentaire, la violence et les conflits, les déplacements de population, les mécanismes de protection sociale limités, le manque de responsabilité et de transparence publiques et la dégradation de l'environnement, en favorisant des processus de développement inclusifs et fondés sur les droits, qui ne laissent personne de côté.

II. Priorités du programme et partenariats

5. La réponse programmatique du PNUD au Nigéria a deux objectifs : le redressement socioéconomique à moyen terme et une transformation structurelle pour un développement inclusif et durable en vue d'atteindre les ODD d'ici 2030. Elle se traduit par les trois priorités liées que sont la croissance inclusive, les changements climatiques ainsi que la gouvernance, la paix et la sécurité. Conformément au principe qui consiste à « ne laisser personne de côté », la priorité sera donnée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation, ainsi qu'aux groupes vulnérables, aux pauvres, aux ménages dirigés par une femme et aux personnes handicapées. Le PNUD intégrera le volontariat dans les stratégies de mise en œuvre des programmes comme un moyen précieux pour atteindre les ODD d'ici 2030. Le programme répond de manière flexible et réactive aux questions émergentes et reflète des collaborations étroites avec de multiples parties prenantes.

¹⁰ Évaluation du programme de pays pour le Nigéria 2022 (synthèse des recommandations).

6. Le descriptif de programme de pays du PNUD pour 2023 à 2027 contribue à l'objectif global du système des Nations Unies pour le développement énoncé dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, qui favorise un développement inclusif fondé sur les droits de l'homme et tenant compte des questions de genre au Nigéria en vue de l'accélération et de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons. De ce fait, le PNUD contribuera aux résultats du système des Nations Unies pour le développement énoncés dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, en se concentrant sur : i) l'établissement d'une base solide pour une économie diversifiée et inclusive, ii) l'élaboration d'un cadre rigoureux et le renforcement des capacités pour consolider la paix, renforcer la sécurité et la cohésion sociale et assurer la bonne gouvernance, et iii) le renforcement des capacités en vue de la résilience climatique et d'un accès durable à l'énergie.

7. La théorie du changement pour le descriptif de programme de pays repose sur le postulat que ces objectifs peuvent être atteints. **Si** le Nigéria connaît une croissance économique et un développement inclusifs soutenus qui garantissent l'égalité des chances d'accéder à un emploi décent et à des moyens de subsistance, **si** les personnes vivant au Nigéria, en particulier les plus vulnérables, bénéficient de meilleures conditions environnementales et d'une résilience accrue aux conditions climatiques extrêmes et aux catastrophes, et **si** des systèmes de gouvernance, de justice et de droits de l'homme plus inclusifs, participatifs, transparents et sensibles au genre sont en place à tous les niveaux pour promouvoir une société pacifique, inclusive et unie, et **en supposant que** les réformes politiques, y compris les stratégies et les plans, sont élaborées et mises en œuvre efficacement, que les élections à venir ne perturbent pas la mise en œuvre des programmes, que l'insécurité croissante au Nigéria et dans la région du Sahel est maîtrisée, **alors** toutes les personnes vivant au Nigéria, en particulier les plus vulnérables, contribueront à un développement inclusif fondé sur les droits et sensible au genre qui conduira à l'accélération et à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des ODD, et en bénéficieront.

8. Le programme se concentrera sur chacune de ces directions pour obtenir de meilleurs résultats en matière de développement, en intégrant l'égalité des sexes et en renforçant les partenariats avec les institutions financières internationales (IFI), les donateurs et le secteur privé afin d'élaborer des interventions programmatiques importantes et efficaces. Les efforts seront facilités en se concentrant davantage sur les trois catalyseurs suivants : l'innovation stratégique, la transition numérique et le financement du développement. Ces choix de voies sont considérés comme les meilleures solutions pour relever les défis du développement au Nigéria, eu égard notamment à l'avantage comparatif du PNUD en termes de pouvoir fédérateur, de position stratégique, de rôle d'intégrateur et de son expertise dans des domaines thématiques tels que le développement humain, le financement du développement, la croissance inclusive, l'environnement, la gouvernance et la consolidation de la paix, comme en témoigne l'engagement continu avec les principales parties prenantes, y compris le Gouvernement et les donateurs. Le PNUD travaillera en étroite collaboration avec les agences des Nations Unies en tirant les enseignements de la pandémie de COVID-19. Prenant note des conclusions de l'évaluation du descriptif de programme de pays, le PNUD déploiera davantage d'efforts en matière d'engagement transparent et de mise en œuvre des programmes, en favorisant une meilleure compréhension entre les partenaires du système des Nations Unies pour le développement, et en collaborant dans des domaines thématiques, dans la mesure du possible, en fonction des avantages comparatifs respectifs.

9. **Croissance économique inclusive.** Pour contribuer au domaine prioritaire 1 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, relatif à la croissance durable et inclusive, le PNUD soutiendra la planification du développement ; l'intégration et mise en œuvre des ODD dans les plans et politiques stratégiques au niveau fédéral et des États ; des réformes politiques guidées par les meilleures pratiques internationales, des analyses économiques et des prévisions ; la production de données ; la finance inclusive et les investissements à impact ; tirant parti de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), le développement de l'entrepreneuriat et la création d'emplois par l'intermédiaire du Pôle d'innovation des ODD, du Bureau de l'assistant spécial principal du Président sur les ODD (OSSAP-SDG), d'Innovate United Kingdom Knowledge Transfer Network (KTN), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et du secteur privé, et du laboratoire d'accélération sur l'agriculture et le développement de la chaîne de valeur (en impliquant notamment les femmes et les jeunes). L'objectif est de parvenir à une croissance économique inclusive en renforçant les capacités de production et d'analyse des données désagrégées, en particulier au Bureau national de statistique (NBS) et dans les bureaux de statistique étatiques, en favorisant le renforcement de la résilience pour minimiser les risques, en améliorant les moyens de subsistance et la création d'emplois en s'appuyant sur le Nigeria Jubilee Fellows Programme, et en élargissant les mesures de protection sociale telles que les transferts en espèces dans des communautés ciblées en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'UNICEF.

10. Les défis du financement du développement auxquels le Nigéria est confronté ont poussé le PNUD à s'associer au Gouvernement, à l'Union européenne, au Fonds monétaire international (FMI), à la Banque mondiale et à d'autres parties prenantes importantes pour soutenir le développement d'un écosystème financier sain au moyen d'un cadre financier national intégré, ainsi que de réformes de politique économique et de changements institutionnels connexes. Le lancement du cadre financier national intégré, en partie grâce à la coopération Sud-Sud, permettra au Nigéria d'échanger avec d'autres pays africains les enseignements tirés de la réussite du processus dudit cadre. En outre, le PNUD donnera la priorité aux investissements à impact sur les ODD en partenariat avec le conseil consultatif national, l'Impact Investment Foundation (IIF), l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et les investisseurs mondiaux, ainsi qu'avec les financeurs de risques d'assurance en collaboration avec le Financial Sector Deepening Africa (FSD Africa) et le Forum pour le développement de l'assurance (IDF). Il s'engagera dans le plaidoyer politique de haut niveau par l'intermédiaire du groupe des conseillers politiques des Nations Unies au Nigéria, ainsi que dans l'analyse et la prévision économiques afin d'aviser des choix politiques efficaces de la part de l'ensemble des parties prenantes.

11. **Durabilité environnementale, changements climatiques et développement résilient.** En tant qu'institution pilote en matière d'énergie propre et d'action climatique dans le cadre du domaine prioritaire 2 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, le PNUD s'efforcera d'atténuer les changements climatiques et d'autonomiser les communautés en se concentrant sur le renforcement du lien entre la croissance économique, la protection de l'environnement et la sécurité, et en s'appuyant sur des partenariats stratégiques avec le Cabinet du Vice-Président, le National Climate Change Council of Nigeria (NCCCN), le Ministère des finances, du budget et de la planification nationale (MFBNP), le Bureau du Conseiller pour la sécurité (OSA), le Ministère fédéral de l'environnement (FME), la Development Bank of Nigeria (DBN), l'Infrastructure Bank of Nigeria et la Bank of Industry. Les pôles de liaison entre climat et sécurité

pilotés dans le nord-ouest du Nigéria, en partenariat avec des partenaires de développement tels que les Gouvernements norvégien et allemand, seront exploités et étendus pour favoriser la résilience aux chocs.

12. Le PNUD aidera le Gouvernement du Nigéria à atteindre son objectif d'une économie plus écologique en utilisant un ensemble de solutions intégrées selon cinq axes :

1) soutenir la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN) en vue d'atteindre zéro émission nette et la résilience aux changements climatiques au moyen d'un large éventail de possibilités d'action et en tirant parti de la mise en œuvre du Protocole de Montréal. Les partenariats seront approfondis avec le Ministère britannique des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement (FCDO), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), l'UNICEF, la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en tirant parti des possibilités d'innovation, de sensibilisation et de renforcement des capacités.

2) renforcer les mesures d'atténuation des risques liés à la sécurité climatique en améliorant les capacités locales pour une désescalade proactive des conflits, la stabilisation et le rétablissement par l'engagement des jeunes dans la consolidation de la paix et la résilience aux changements climatiques. Cela passe également par un Sahel plus écologique pour une paix durable, en collaboration avec le Bureau du Conseiller national pour la sécurité, et la fourniture de plateformes pour la mise à l'échelle des pôles climat-paix.

3) accélérer les moyens de subsistance durables fondés sur la nature pour protéger la biodiversité et les services écosystémiques par l'adoption d'approches agroécologiques intégrées et efficaces de gestion des zones protégées, d'application de la loi et d'utilisation durable des terres ciblant notamment les femmes et les jeunes, en s'appuyant sur le programme mondial pour la biodiversité dirigé par le PNUD, aux côtés de la Banque mondiale et de la FAO.

4) promouvoir un développement économique vert et circulaire tenant compte des risques, au moyen de systèmes d'échange de droits d'émission, en élargissant l'accès à une énergie propre et abordable, en renforçant la décarbonisation, en réduisant les risques liés aux investissements privés et aux technologies d'énergie propre hors réseau pour des utilisations productives via des financements mixtes, et en se concentrant sur les populations rurales, les personnes touchées par des conflits ou des crises, les femmes et les filles, les personnes handicapées et les jeunes, en collaboration avec l'Agence nationale d'électrification des campagnes, la Commission de l'énergie du Nigéria et la Banque africaine de développement.

5) améliorer la communication et la gestion écologique fondée sur des données pour renforcer le dialogue entre le Gouvernement, la société civile et le secteur privé.

13. **Gouvernance, paix et sécurité.** Acteur majeur de l'élaboration du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, le PNUD contribue à renforcer la confiance du public dans les principales institutions de gouvernance, renforce la responsabilité, la transparence du secteur public, la sécurité et la gestion des conflits, et promeut la gouvernance inclusive, l'accès à la justice et la protection des droits fondamentaux. À ce titre, les partenariats avec les organisations de la société civile (OSC), le secteur privé et les organismes professionnels seront entretenus afin de faciliter l'émergence de points de vue progressistes sur la responsabilité et la transparence publiques, la consolidation de la paix, les élections, l'égalité des sexes et la cohésion sociale, ainsi que le renforcement des systèmes de gouvernance locale. Le PNUD renforcera la capacité de l'Assemblée nationale et des

principales agences de finances publiques et de lutte contre la corruption à adopter des cadres juridiques dans ces deux domaines, à collaborer avec les OSC, les femmes et les groupes de jeunes et à leur donner les moyens de s'engager de manière constructive et efficace dans la lutte contre la corruption.

14. Le PNUD soutiendra les efforts visant à promouvoir un accès équitable et rapide à la justice et à renforcer les institutions des droits de l'homme, en investissant dans des solutions numériques intégrées ; en incitant à mettre fin à l'impunité en matière de violation des droits de l'homme et de violence basée sur le genre ; en facilitant la transposition dans le droit interne de tous les traités internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme ; en promouvant l'élimination des incohérences entre les pratiques coutumières et la législation, et en soutenant la mise en œuvre des recommandations internationales et régionales relatives aux droits de l'homme et des obligations de présentation de rapports en partenariat avec la Commission nationale des droits de l'homme, le Ministère de la justice et les institutions compétentes en matière d'État de droit. Le PNUD donnera la priorité aux réformes électorales et à la mise en œuvre du droit électoral de 2022 pour une meilleure gestion des élections et un élargissement de l'espace démocratique.

15. Le PNUD favorisera les réponses intégrées à l'insécurité, en reliant la consolidation de la paix, l'action climatique et le rétablissement des moyens de subsistance à la prévention des conflits et à la stabilisation. Les infrastructures pour la paix, dotées de capacités fonctionnelles pour la détection précoce des risques de conflit, seront renforcées en collaboration avec d'autres partenaires du système des Nations Unies pour le développement, des OSC, ainsi que des chefs traditionnels et religieux, afin de promouvoir un dialogue inclusif, de dégager un consensus et de désamorcer les conflits sociaux. Le PNUD renforcera les capacités des institutions de sécurité et de gouvernance, élargissant ainsi les possibilités de retour et de réintégration en toute sécurité, tout en jetant les bases d'une paix et d'une sécurité nationale durables.

16. Pour relever les défis de la gouvernance transfrontalière, notamment la prolifération des armes légères, l'extrémisme violent, le crime organisé et la migration illégale, le PNUD collaborera à une programmation conjointe avec les bureaux de pays voisins, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Commission du bassin du lac Tchad, les parties prenantes du système des Nations Unies pour le développement, les partenaires de développement et les organisations de la société civile sur les réponses par zone et les accords de partage des coûts afin de maximiser ses effets. Afin d'assurer les connexions entre les piliers de la sécurité, de l'économie, de l'environnement et de la gouvernance, le PNUD travaillera avec d'autres partenaires des Nations Unies sur la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre, encouragera la participation des femmes aux processus de paix et aux efforts de sécurité, et améliorera l'intégration de l'égalité des sexes dans les plans et processus de gestion des ressources naturelles et de préparation aux catastrophes. En outre, le PNUD encouragera la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire avec les parties prenantes du Kenya, de l'Allemagne et de la Chine dans des domaines thématiques de la gouvernance tels que la réforme de la police et les élections, afin d'approfondir les meilleures pratiques et d'échanger des connaissances avec la CEDEAO.

17. Le PNUD travaillera avec les partenaires nationaux aux niveaux fédéral et étatique, ainsi qu'avec ONU-Femmes, le FNUAP et l'UNICEF, en vue de renforcer les capacités nationales et de veiller à une intégration de l'égalité des sexes contribuant aux réformes politiques visant à lever les obstacles à l'autonomisation des femmes. Le PNUD soutiendra le renforcement des capacités du Gouvernement en matière de politiques économiques, d'innovations, de planification et d'utilisation des

données ventilées par sexe, afin de renforcer les efforts d'autonomisation des femmes et de tirer parti des avantages pour mieux répondre à la violence sexuelle et fondée sur le genre, en soutenant les partenaires nationaux et locaux dans l'élaboration, le renforcement et la mise en œuvre des cadres législatifs nécessaires et dans la mise en place d'institutions juridiques et judiciaires plus sensibles aux questions de genre. Il s'agira pour le PNUD de renforcer la base de données probantes afin d'aviser les stratégies visant à faire progresser l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes, et d'aider le pays à produire des données nationales sur la violence sexuelle et fondée sur le genre à des fins de programmation, d'analyse et d'élaboration de politiques en partenariat avec le Ministère fédéral des femmes.

18. Le PNUD approfondira les partenariats avec les partenaires de développement, à savoir l'Union européenne, les Gouvernements de l'Allemagne, du Japon, de la Norvège, de la Suède, des Pays-Bas, de la Corée, du Canada, du Royaume-Uni, des États-Unis et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Il en établira de nouveaux avec des institutions financières internationales telles que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAfD) et la Banque islamique de développement. Conscient du dynamisme du secteur privé au Nigéria dans les domaines de l'innovation, du financement du développement, des investissements d'impact, de la facilité de faire des affaires, de la création d'emplois, de l'action climatique et de la gouvernance inclusive, le PNUD renforcera encore son engagement avec ce secteur afin d'établir des partenariats plus ambitieux et efficaces. Des possibilités de collaboration avec des organismes multilatéraux de financement de l'environnement seront étudiées, en vue d'intensifier les engagements avec les fonds des Nations Unies tels que le Fonds pour la consolidation de la paix, le Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité humaine et le Fonds commun pour les objectifs de développement durable. En outre, le PNUD développera des partenariats à long terme avec des groupes de réflexion, des chambres de commerce, des pôles d'innovation et des instituts de recherche et favorisera des relations de collaboration technique durables avec les OSC.

III. Administration du programme et gestion des risques

19. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. Conformément à la décision 2013/9 du Conseil d'administration, le PNUD veillera systématiquement à ce que tous les coûts directs associés à l'exécution de projets soient imputés aux projets concernés. En outre, le PNUD examinera les structures et les procédures pour s'assurer qu'elles sont « adaptées à la finalité » au moment de la mise en œuvre du programme et suffisamment souples pour s'adapter à l'évolution des contextes, aux mesures de réforme des Nations Unies et au nouveau plan stratégique du PNUD pour 2022-2025.

20. Le programme sera exécuté au niveau national conformément à la politique harmonisée concernant les transferts de fonds et en coordination avec d'autres agences spécialisées des Nations Unies afin de gérer les risques financiers et de renforcer les capacités d'exécution nationale. Dans des circonstances exceptionnelles, l'exécution nationale peut être remplacée par l'exécution directe pour répondre à un cas de force majeure. La mise en œuvre directe du PNUD garantira la responsabilité dans des situations de programmation complexes, soutenue par une collecte et une analyse conscientes des données, et alignée sur une gestion efficace des risques, la production de données probantes et une mise en œuvre adaptative des programmes. L'appropriation nationale et la responsabilité mutuelle des résultats du

développement seront renforcées par des plans de travail annuels conjoints et des examens alignés sur les priorités nationales.

21. Les risques liés à la gestion des changements de dirigeants politiques, y compris les élections, pourraient entraver la bonne mise en œuvre du programme. Les troubles ou les tensions liés aux élections pourraient polariser davantage l'environnement opérationnel, tandis que les processus électoraux prolongés pourraient entraîner l'indisponibilité des hauts fonctionnaires du Gouvernement, ce qui aurait des répercussions sur le rythme de réalisation des priorités du programme en divers lieux. Pour atténuer les risques, le PNUD adoptera une approche axée sur le cycle électoral en fournissant un soutien aux principales parties prenantes avant, pendant et après les élections. En outre, le PNUD déploiera un système solide de gestion des risques pour garantir des stratégies de programmation adaptatives, une mise en œuvre directe et une collaboration avec les partenaires stratégiques, y compris la société civile et les bénévoles, afin qu'ils disposent d'informations opportunes favorisant des décisions programmatiques rapides et décisives avant, pendant et après les élections.

22. Les défis économiques et sociaux peuvent nuire à la réussite de la mise en œuvre du programme. Les risques sont notamment : i) un ralentissement économique prolongé si les stratégies de stabilisation économique proposées ne sont pas mises en œuvre ; ii) une capacité limitée du Gouvernement et des parties prenantes nationales à mettre en œuvre les programmes ; iii) des crises prolongées dans le nord, le sud-est, le delta du Niger et la région centrale (« Middle Belt ») ; iv) des difficultés à mobiliser des ressources adéquates ; v) la prolongation des perturbations liées au COVID-19, et vi) les possibles difficultés d'exécution avant et pendant les élections générales de 2023. En outre, le manque de volonté politique, l'affectation inadaptée des ressources et le regard négatif de la société sur l'égalité des sexes, notamment les interventions liées au leadership et à la prise de décision, pourraient entraîner des risques relatifs à l'inégalité des sexes et à la situation des femmes et des filles.

23. L'atténuation des risques liés au programme a été intégrée aux priorités et aux interventions. Pour assurer la durabilité et l'efficacité de l'aide au développement et de l'aide humanitaire, le PNUD se concentrera sur le renforcement des capacités du Gouvernement et des partenaires d'exécution au moyen d'une modalité de politique harmonisée concernant les transferts de fonds. Cette approche comprend une macro-évaluation du système de gestion des finances publiques et des microévaluations des partenaires de mise en œuvre. Les procédures accélérées répondront aux demandes du Gouvernement et garantiront des réponses rapides aux situations de crise et d'urgence. Entre autres mesures pour faire face à des imprévus, des moyens supplémentaires disponibles et un plaidoyer de haut niveau seront envisagés afin d'atténuer les risques contextuels et opérationnels, en s'appuyant sur les pôles de services régionaux et mondiaux du PNUD.

24. La stratégie de partenariat et de mobilisation des ressources du PNUD sera axée sur le renforcement des capacités du Gouvernement en matière de mobilisation des ressources nationales et de partage des coûts au niveau des États. Le PNUD s'appuiera sur le statut qui lui a récemment été conféré de « groupe de gestion des actifs » de la région. Une collaboration étendue avec le centre de services régional permettra de recueillir et de diffuser les meilleures pratiques mondiales en matière de coopération Sud-Sud, d'innovation, de gestion des connaissances et de leadership éclairé.

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

25. Le contrôle de l'exécution et l'évaluation du descriptif de programme de pays seront alignés sur ceux du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Suite à l'évaluation indépendante du programme de pays, le

PNUD s'attachera à définir des résultats et des données de référence et à trouver des sources de données fiables qu'il puisse utiliser. Conformément aux directives du PNUD relatives au contrôle de l'exécution et à l'évaluation du programme, le PNUD fera également appel à des mécanismes de contrôle par des tiers pour les zones inaccessibles. Les visites et les contrôles sur le terrain seront plus fréquents afin de veiller à ce que les groupes vulnérables ciblés bénéficient des interventions.

26. Le PNUD s'appuiera sur des sources de données nationales telles que le Bureau national de statistique, les rapports sur le développement humain et des rapports mondiaux crédibles. Les données seront ventilées par groupes pertinents dans la mesure du possible. En collaboration avec le Groupe de référence des Nations Unies pour le contrôle de l'exécution et l'évaluation du programme, des observateurs tiers, des visites conjointes sur le terrain et des partenaires, le PNUD soutiendra le système statistique national et les institutions de recherche afin de renforcer les capacités nationales de production de données, d'améliorer la qualité de celles-ci ainsi que des fonctions d'évaluation, et de fournir des données factuelles et tenant compte des questions de genre qui permettront de prendre des décisions avisées et favoriseront les approches de développement transformateur. Les responsables s'attacheront à obtenir des informations sur davantage de cibles des objectifs de développement durable et à améliorer la qualité, la fiabilité et la rapidité des données ventilées. Les indicateurs de performance des projets et programmes seront formulés de manière à refléter les changements sur le terrain et seront observables et mesurables de manière pertinente par les bénéficiaires du projet. Deux pour cent du budget du programme de pays seront affectés à l'évaluation. Les évaluations de la qualité des projets, ce qui comprend l'utilisation du marqueur de genre, continueront à être effectuées pour satisfaire aux normes de qualité de la programmation de l'entreprise.

27. Le PNUD participera aux groupes de domaines de résultats du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement afin de contrôler les indicateurs de résultats, notamment au moyen de l'outil en ligne INFO des Nations Unies pour la planification, le suivi et l'établissement de rapports sur l'action nationale de développement des Nations Unies. Le marqueur genre sera utilisé pour contrôler les dépenses et améliorer l'intégration des questions de genre dans la planification et la prise de décisions. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds, les vérifications ponctuelles et les audits des comptes complèteront les activités de suivi du programme menées régulièrement avec les parties prenantes. Le plan d'évaluation approuvé servira de base aux évaluations décentralisées, à la prochaine évaluation indépendante du programme de pays et à l'évaluation du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Nigéria (2023-2027)

Priorité ou objectif du pays : plan national de développement du Nigéria pour 2021-2025. Priorité politique 1 : développer la croissance des entreprises, l'entrepreneuriat et l'industrialisation (ODD 1, 5, 8, 9 et 10)

Priorité stratégique 1 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement (ou équivalent)

Réalisation 2 faisant intervenir le PNUD : d'ici 2027, le Nigéria maintient une croissance économique et un développement inclusifs qui garantissent l'égalité des chances d'accéder à un emploi décent et à des moyens de subsistance.

Réalisation 1 correspondante du plan stratégique (2022-2025) : la transformation structurelle, notamment les transitions verte, inclusive et numérique

| <i>Indicateur(s) de réalisation, niveaux de référence et niveau(x) cible(s)</i> | <i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i> | <i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i> | <i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i> | <i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.)</i> |
|--|---|--|---|---|
| <p>Indicateur 1.1 : taux de chômage, ventilé par secteur, âge, sexe et personnes handicapées</p> <p>Niveau de référence : Total = 33,3 % Hommes = 31,8 % Femmes = 35,2 % Population urbaine = 31,3 % Population rurale = 34,5 % Jeunes (de 15 à 24 ans) = 54,4 %</p> <p>Niveau cible : Total = 19,5 % Hommes = 19 % Femmes = 20 % Population urbaine = 18,3 % Population rurale = 20,2 % Jeunes (de 15 à 24 ans) = 25 %</p> | <p>Enquête sur la création d'emplois du Bureau national de statistique, Q2 (trimestre 2) et Q3 (trimestre 3) 2016.</p> <p>Fréquence de la collecte : deux fois par an</p> | <p>Produit 1.1 : l'accès aux services de base ainsi qu'aux actifs et services financiers et non financiers est amélioré afin d'étayer les capacités productives favorisant des moyens de subsistance et des emplois durables à même d'assurer la prospérité.</p> <p>Indicateur 1.1.1 : nombre d'emplois créés pour les jeunes grâce à la formation professionnelle et à l'autonomisation Niveau de référence : formel (hommes : 300, femmes : 300) informel (hommes : 477, femmes : 487) Niveau cible : 10 000 (2025) Hommes : 5 000 (formel 1 500, informel 3 500) Femmes : 5 000 (formel 1 500, informel 3 500). Source des données : rapport annuel du PNUD</p> <p>Indicateur 1.1.2 : nombre de femmes dans le secteur commercial informel : a) ayant accès aux services de base ; et b) au financement Niveau de référence : 300 Niveau cible : 5 000 Source des données : Bureau national de statistique</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Union européenne • Agence allemande de coopération internationale • Ministère fédéral de l'industrie, du commerce et de l'investissement • Lagos State Employment Trust Fund (LSETF) • Small and Medium Enterprises Development Agency of Nigeria (SMEDAN) • Assistant spécial principal du Président sur les ODD (OSSAP-SDGs) • États d'Imo, d'Abia, d'Edo, de Kwara, de Kano et de Lagos • Volontaires des Nations Unies | <p>Ressources ordinaires : 292 500 dollars</p> <p>Autres ressources : 5 437 500 dollars</p> |

| Indicateur(s) de réalisation, niveaux de référence et niveau(x) cible(s) | Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable | Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles) | Principaux partenaires ou cadres de partenariat | Montant indicatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.) |
|---|--|--|--|---|
| <p>Indicateur 1.2 : taux de chômage partiel, ventilé par âge, sexe et personnes handicapées</p> <p>Niveau de référence : Total = 22,8 % Hommes = 21,8 % Femmes = 24,2 % Population urbaine = 16,2 % Population rurale = 26,9 % Jeunes = 19,8 %</p> <p>Niveau cible : Total = 19,0 % Hommes = 18,5 % Femmes = 19,5 % Population urbaine = 14,0 % Population rurale = 23,3 % Jeunes = 16,8 %</p> | | <p>Produit 1.2 : renforcement des systèmes et des services dans le secteur agricole par une augmentation des investissements</p> <p>Indicateur 1.2.1 : nombre de stratégies d'habilitation de la chaîne de valeur soutenues dans le secteur agricole Niveau de référence : 1 Niveau cible : 4 Source des données : Ministère de l'agriculture et du développement rural</p> <p>Indicateur 1.2.2 : nombre d'entrepreneurs du secteur agricole bénéficiant de compétences innovantes ainsi que d'initiatives d'autonomisation et de développement Niveau de référence : 200 (hommes : 120 ; femmes : 80). Niveau cible : 1 000 000 (hommes : 500 000 ; femmes : 500 000). Source des données : Ministère de l'agriculture et du développement rural, rapports annuels du Ministère du développement des mines et de l'acier (FMMSD)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'agriculture et du développement rural • Ministère fédéral de l'industrie, du commerce et de l'investissement • Ministère du développement des mines et de l'acier • Bill and Melinda Gates Foundation • Banque mondiale • PNUD • BAfD • Agence japonaise de coopération internationale • FAO • Norvège • Initiative pour la transparence dans les industries extractives au Nigéria | <p>Ressources ordinaires : 292 500 dollars</p> <p>Autres ressources : 3 625 000 dollars</p> |
| <p>Indicateur 1.3 : indice de production végétale brute par habitant (2004-2006 = 100)</p> <p>Niveau de référence : 96,18</p> <p>Niveau cible : 110</p> | <p>Résumé annuel des statistiques du Bureau national de statistique</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Ministère fédéral de l'industrie, du commerce et de l'investissement (FMITI)</p> <p>Ministère de l'agriculture et du développement rural. (FMARD)</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> | <p>Produit 1.3 : politiques mises en place pour des programmes de protection sociale inclusifs et durables en vue de renforcer les moyens de subsistance des personnes vulnérables</p> <p>Indicateur 1.3.1 : nombre de politiques et de réformes institutionnelles visant à améliorer la couverture sociale des personnes vulnérables Niveau de référence : 1 Niveau cible : 4 Source des données : rapport budgétaire annuel national</p> <p>Indicateur 1.3.2 : nombre de ménages vulnérables, de microentreprises et petites et</p> | <ul style="list-style-type: none"> • États du Delta, d'Anambra, de Niger, de Taraba, de Cross-River et d'Akwa-Ibom • Union africaine • Ministère des finances, du budget et de la planification nationale (MFBNP) • UNICEF • Bureau national de statistique • Assistant spécial principal du Président sur les ODD • CEDEAO • National Social Safety-Net Coordinating Office (NASSCO) | <p>Ressources ordinaires : 292 500 dollars</p> <p>Autres ressources : 2 718 750</p> |

| Indicateur(s) de réalisation, niveaux de référence et niveau(x) cible(s) | Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable | Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles) | Principaux partenaires ou cadres de partenariat | Montant indicatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.) |
|--|--|--|---|---|
| <p>Indicateur 1.4 : allocation budgétaire annuelle intégrant les ODD pour maximiser les effets sur le développement Niveau de référence : 0 en 2015 Niveau cible : 10 en 2022</p> | <p>Enquêtes sur le secteur social du Bureau national de statistique Fréquence de la collecte : annuelle</p> | <p>moyennes entreprises ainsi que de jeunes entreprises bénéficiant d'une aide à la subsistance et à la continuité des opérations grâce à des transferts en espèces dans les zones d'administration locale sélectionnées dans les États ciblés.</p> <p>Niveau de référence : (ménages vulnérables : 3 000 ; microentreprises et petites et moyennes entreprises : 1 000 ; jeunes entreprises : 10) zones d'administration locale : 7</p> <p>Niveau cible : (ménages vulnérables : 20 000 ; microentreprises et petites et moyennes entreprises : 5 000 ; jeunes entreprises : 50) zones d'administration locale : 10</p> <p>Produit 1.4 : renforcement des systèmes nationaux de collecte, de mesure et d'analyse des données à l'aide de plans et de systèmes de développement des États alignés sur les ODD</p> <p>Indicateur 1.4.1 : nombre de plans de développement nationaux ou infranationaux alignés sur le cadre des ODD Niveau de référence : 1 Niveau cible : 20 Source des données : Assistant spécial principal du Président sur les ODD, rapport sur l'état d'avancement des ODD</p> <p>Indicateur 1.4.2 : nombre de stratégies, de politiques et de cadres réglementaires élaborés et adoptés par les acteurs publics et privés pour atteindre les ODD. Niveau de référence : 1 Niveau cible : 4 Source des données : Ministère du budget et de la planification nationale, Bureau national de statistique</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Assistant spécial principal du Président sur les ODD • Bureau national de statistique • Banque mondiale • Ministère des finances, du budget et de la planification nationale • BAfD | <p>Ressources ordinaires : 292 500 dollars Autres ressources : 2 718 750</p> |

| Indicateur(s) de réalisation, niveaux de référence et niveau(x) cible(s) | Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable | Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles) | Principaux partenaires ou cadres de partenariat | Montant indicatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.) |
|--|--|---|---|---|
| | | <p>Indicateur 1.4.3 : montant des financements publics et privés mobilisés pour atteindre les ODD</p> <p>Niveau de référence : 95 millions de dollars des États-Unis</p> <p>Niveau cible : 200 millions de dollars des États-Unis</p> <p>Source des données : Assistant spécial principal du Président sur les ODD, Ministère du budget et de la planification nationale</p> | | |
| | | | Total pour la réalisation | 15 670 000 dollars |

Priorité ou objectif du pays : plan national de développement pour 2021-2025 : durabilité environnementale (ODD 1, 3, 7, 11, 12, 13 et 17)

Priorité stratégique 2 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement (ou équivalent)

Réalisation 3 faisant intervenir le PNUD : d'ici 2027, les personnes vivant au Nigéria, en particulier les plus vulnérables, ont un accès équitable à une énergie propre et abordable, bénéficient de systèmes alimentaires durables, de conditions environnementales et d'une résilience accrue aux changements climatiques et aux catastrophes.

Réalisation 3 correspondante du plan stratégique (2022-2025) : renforcer la résilience pour répondre à l'incertitude et au risque systémique.

| | | | | |
|---|--|--|--|---|
| <p>Indicateur 2.1 : émissions totales de gaz à effet de serre (GES) par an</p> <p>Niveau de référence : 347 millions de tonnes équivalent CO2 (2018)</p> <p>Niveau cible : 344 millions de tonnes équivalent CO2</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Notification explicite de congestion • Rapports annuels • Rapports sur les contributions déterminées au niveau national • Rapports d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) • Rapports de suivi, notification et vérification • Rapports du Fonds multilatéral (MLF) | <p>Produit 2.1 : l'Accord de Paris et les cadres des contributions déterminées au niveau national sont intégrés dans les plans de développement fédéraux et étatiques.</p> <p>Indicateur 2.1.1 : nombre de ministères, départements et organismes fédéraux et d'États qui ont mis en place des mesures stratégiques pour faciliter l'amélioration ou la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'accord de Paris</p> <p>Niveau de référence : ministères, départements et organismes fédéraux = 1 ; État = 0</p> <p>Niveau cible : ministères, départements et organismes fédéraux = 5 ; États = 4</p> <p>Source des données : Ministère fédéral de l'environnement</p> <p>Indicateur 2.1.2 : volume de tonnes PDO éliminées au Nigéria</p> <p>Niveau de référence : 398,2 tonnes PDO (2019)</p> <p>Niveau cible : 167,81 tonnes PDO</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Ministère fédéral de l'environnement (FME) • NCCCN • Ministères d'État • NCS • Norvège • Allemagne • USAID | <p>Ressources ordinaires : 78 000 dollars</p> <p>Autres ressources : 11 000 000 dollars</p> |
|---|--|--|--|---|

| Indicateur(s) de réalisation, niveaux de référence et niveau(x) cible(s) | Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable | Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles) | Principaux partenaires ou cadres de partenariat | Montant indicatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.) |
|---|--|---|---|---|
| <p>Indicateur 2.2 : surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre protégée</p> <p>Niveau de référence : 8,86 millions d'hectares</p> <p>Niveau cible : 8,86 millions d'hectares</p> | <p>Direction des forêts du Ministère fédéral de l'environnement</p> <p>Annuelle</p> <p>Institut de recherche forestière du Nigéria</p> | <p>Source des données : Ministère fédéral de l'environnement</p> <p>Produit 2.2 : les systèmes institutionnels de gestion des risques et des chocs multidimensionnels sont renforcés aux niveaux national et infranational.</p> <p>Indicateur 2.2.1 : nombre de stratégies et de plans de développement tenant compte des risques mis en place au niveau fédéral et au niveau des États</p> <p>Niveau de référence : fédéral = 1 ; État = 0</p> <p>Niveau cible : fédéral = 3 ; États = 3</p> <p>Source des données : Bureau national de statistique, Ministère fédéral de l'environnement</p> <p>Indicateur 2.2.2 : nombre de politiques de développement, d'initiatives transfrontalières, de plans ou d'institutions tenant compte des risques de conflit et des questions de genre mis en place pour prévenir les risques de conflit, y compris la sécurité climatique</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Niveau cible : 2</p> <p>Source des données : Ministère fédéral de l'environnement NCCCN</p> <p>Produit 2.3 : amélioration de l'accès des femmes au capital/crédit pour créer une entreprise d'énergie propre</p> <p>Indicateur 2.3.1 : pourcentage de subventions d'équipement allouées à des entreprises privées dirigées par des femmes dans le domaine des technologies d'énergie renouvelable hors réseau.</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Niveau cible : 30 %</p> <p>Source des données : Ministère fédéral de l'environnement</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Ministère fédéral de l'environnement • NCCCN • Ministère fédéral des affaires humanitaires, de la gestion des catastrophes et du développement social | <p>Ressources ordinaires : 78 000 dollars</p> <p>Autres ressources : 11 000 000 dollars</p> |
| | | | <ul style="list-style-type: none"> • Ministère fédéral de l'environnement • NCCCN • Commission de l'énergie du Nigéria | <p>Ressources ordinaires : 78 000 dollars</p> <p>Autres ressources : 15 000 000 dollars</p> |

| Indicateur(s) de réalisation, niveaux de référence et niveau(x) cible(s) | Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable | Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles) | Principaux partenaires ou cadres de partenariat | Montant indicatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.) |
|--|--|--|---|---|
| | | <p>Indicateur 2.3.2 : nombre de personnes ayant accès à une énergie propre, abordable et durable Niveau de référence : hommes = 4 000, femmes = 3 280 Niveau cible : F = 10 000, H = 10 000 Source des données : Ministère fédéral de l'environnement</p> <p>Produit 2.4 : les ressources naturelles sont protégées et gérées pour améliorer la productivité et les moyens de subsistance durables.</p> <p>Indicateur 2.4.1 : nombre de pratiques sûres introduites pour réduire l'utilisation/les émissions d'hydrochlorofluorocarbones (HCFC) dans les secteurs de la mousse et de la réfrigération Niveau de référence : 0 Niveaux cibles : centres de récupération – 2, centres de formation rénovés – 35, techniciennes – 4 440 Source des données : Ministère fédéral de l'environnement</p> <p>Indicateur 2.4.2 : nombre d'engagements honorés par le Nigéria à l'égard de traités internationaux Niveau de référence : 0 Niveau cible : 3 Source des données : Ministère fédéral de l'environnement</p> <p>Produit 2.5 : le déficit énergétique est comblé.</p> <p>Indicateur 2.5.1 : nombre de personnes ayant bénéficié d'une énergie propre, abordable et durable Niveau de référence : hommes = 189 ; femmes = 111</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Ministère fédéral de l'environnement • NCCCN • Organismes des Nations Unies • Organismes de presse | <p>Ressources ordinaires : 78 000 dollars Autres ressources : 4 673 800 dollars</p> <p>Ressources ordinaires : 375 000 dollars Autres ressources : 16 000 000 dollars</p> |

| Indicateur(s) de réalisation, niveaux de référence et niveau(x) cible(s) | Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable | Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles) | Principaux partenaires ou cadres de partenariat | Montant indicatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.) |
|--|--|---|---|---|
| | | Niveau cible : hommes = 35 504 ; femmes = 34 559 Source des données : Ministère fédéral de l'environnement | | |
| | | | Total pour la réalisation | 58 360 800 dollars |

Priorité ou objectif du pays : plan national de développement 2021-2025, défense, paix et sécurité, institutions de gouvernance et orientation nationale (ODD 1, 2, 3, 5, 7, 10, 16 et 17)

Priorité stratégique 4 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement (ou équivalent)

Réalisation 1 faisant intervenir le PNUD : des systèmes de gouvernance, de justice et de droits de l'homme plus inclusifs, participatifs, transparents et tenant compte des questions de genre sont en place à tous les niveaux pour promouvoir l'accélération de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les ODD pour une société pacifique, inclusive et unie.

Réalisation 2 correspondante du plan stratégique (2022-2025) : ne laisser personne de côté, une approche fondée sur les droits, centrée sur le pouvoir d'action et le développement humains

| | | | | |
|---|---|--|--|---|
| Indicateur 3.1 : indicateur État de droit Niveau de référence : 49,5 Niveau cible : 71,5 | Source des données : Indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : Indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique | Produit 3.1 : l'État de droit, l'accès à la justice et le respect des droits de l'homme progressent grâce au renforcement des capacités des institutions et des détenteurs de droits. Indicateur 3.1.1 : nombre de victimes de violence sexuelle et fondée sur le genre qui ont été aidées et ont accès à la justice Niveau de référence : 18 (2021) Niveau cible : 200 (2027) Source des données : rapport du Ministère fédéral des femmes (FMWA) ; rapport de l'Initiative Spotlight Indicateur 3.1.2 : pourcentage de cas de violence sexuelle et fondée sur le genre signalés à la National GBV Data Situation Room (NGDSR) et résolus avec indemnisation des survivants Niveau de référence : 0 % (2021) Niveau cible : 50 % (2027) Source des données : rapport du Ministère fédéral des femmes ; rapport de l'Initiative Spotlight | <ul style="list-style-type: none"> • Ministère du budget et de la planification nationale • CENI • Assemblée nationale de la République fédérale du Nigéria (NASS) • Institut national d'études législatives et démocratiques (NILDS) • Ministère fédéral des femmes • Organisations de la société civile • Union européenne • Japon • Norvège • Allemagne • Canada • Royaume-Uni • Corée du Sud • Conseil consultatif interpartis • VNU • NASS • Ministère de la justice | Ressources ordinaires : 468 000 dollars Autres ressources : 64 078 000 dollars |
|---|---|--|--|---|

| Indicateur(s) de réalisation, niveaux de référence et niveau(x) cible(s) | Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable | Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles) | Principaux partenaires ou cadres de partenariat | Montant indicatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.) |
|--|---|---|---|--|
| <p>Indicateur 3.2 : proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et locaux</p> <p>Niveau de référence : 3,38 % (Parlement national – 2019)</p> <p>Niveau cible : 20 % (2027)</p> | <p>Source des données : rapport d'élection de la Commission électorale nationale indépendante (CENI)</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Entité responsable : CENI</p> | <p>Indicateur 3.1.3 : pourcentage de policiers faisant part d'un regard et d'une attitude positifs à l'égard de la réforme de la police</p> <p>Niveau de référence : 0 % (2021)</p> <p>Niveau cible : 90 % (2027)</p> <p>Source des données : rapport annuel de la police nigériane ; enquêtes de perception de la Centre for Law Enforcement Education in Nigeria (CLEEN) Foundation</p> <p>Produit 3.2 : participation et représentation accrues des femmes, des jeunes et des autres groupes marginalisés dans les processus de gouvernance</p> <p>Indicateur 3.2.1 : pourcentage de femmes élues à des postes de direction au niveau fédéral</p> <p>Niveau de référence : 4,17 % (2019)</p> <p>Niveau cible : 20 % (2027).</p> <p>Source des données : rapport d'élection de la CENI</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Conseil national de la magistrature (CNM) • Ministère de la police | <p>Ressources ordinaires : 468 000 dollars</p> <p>Autres ressources : 23 000 000 dollars</p> |
| <p>Indicateur 3.3 : indice IIAG de gouvernance globale</p> <p>Niveau de référence : 45,5 (2019)</p> <p>Niveau cible : 65,8</p> | <p>Source des données : Banque mondiale</p> <p>http://data.worldbank.org</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Entité responsable : Banque mondiale</p> | <p>Indicateur 3.2.2 : nombre de nouveaux électeurs inscrits</p> <p>Niveau de référence : 84 004 084 d'électeurs inscrits (2018)</p> <p>Niveau cible : 8 000 000 (total : 92 000 004)</p> <p>Femmes : 4 100 000 ; Hommes : 3 900 000.</p> <p>Source des données : rapport d'élection de la CENI</p> <p>Produit 3.3 : renforcement des systèmes, des institutions et des capacités, y compris de la société civile, pour améliorer la bonne gouvernance</p> <p>Indicateur 3.3.1 : nombre d'OSC bénéficiant d'une aide pour améliorer leurs capacités à assurer le contrôle des lois et des processus relatifs aux marchés publics</p> | <p>Ressources ordinaires : 468 000 dollars</p> <p>Autres ressources : 7 530 000 dollars</p> | |

| Indicateur(s) de réalisation, niveaux de référence et niveau(x) cible(s) | Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable | Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles) | Principaux partenaires ou cadres de partenariat | Montant indicatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.) |
|--|--|---|--|---|
| <p>Indicateur 3.4 : Global Peace Index Niveau de référence : 147 sur 160 (2020) Niveau cible : 100 (2027)</p> | <p>Source des données : Global Peace Index Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : Global Peace Network</p> | <p>Niveau de référence : 0 Niveau cible : 4 Source : marchés publics et rapports du PNUD</p> <p>Indicateur 3.3.2 : nombre d'États ayant amélioré leurs capacités et leurs systèmes de passation de marchés et de respect des procédures Niveau de référence : 0 Niveau cible : 4 Source : marchés publics et rapports du PNUD</p> <p>Produit 3.4 : renforcement des systèmes, des institutions et des capacités pour la transition vers des solutions de développement et pour une consolidation de la paix inclusive et tenant compte des questions de genre</p> <p>Indicateur 3.4.1 : nombre d'infrastructures fonctionnelles pour la paix aux niveaux national et infranational Niveau de référence : 7 (2021) : national – 0 ; infranational – 7 Niveau cible : 17 (2027) : national – 1 ; infranational – 16 Source des données : lois du Parlement</p> <p>Indicateur 3.4.2 : nombre de politiques, de systèmes et de plans de développement tenant compte des questions de genre et des conflits, mis en place pour prévenir les risques de conflit, y compris la sécurité climatique. Niveau de référence : 0 (2021) Niveau cible : 5 (2027) Source des données : rapports de la NCSALW et du Conseiller national pour la sécurité</p> <p>Produit 3.5 : les communautés touchées par des conflits violents sont en mesure de retrouver les moyens de subsistance, les infrastructures et les services de base perdus pour un développement</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Administrations d'États fédérés • Ministère de l'information • NASS • IPCR • Corps de sécurité et de défense civile du Nigéria (NSCDC) • Ministère du delta du Niger (MNDA) • Police du Nigéria (NPF) • Australie, Canada, Allemagne, Norvège, Japon, Corée du Sud, Suède, Royaume-Uni, États-Unis • Union européenne • Fondation Ford • Organisations de la société civile <ul style="list-style-type: none"> • Union européenne • Nigéria, Allemagne, Japon, Norvège, Suède, Royaume-Uni, États-Unis | <p>Ressources ordinaires : 468 000 dollars Autres ressources : 60 000 000 dollars</p> <p>Ressources ordinaires : 468 000 dollars Autres ressources : 69 816 770 dollars</p> |

| Indicateur(s) de réalisation, niveaux de référence et niveau(x) cible(s) | Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable | Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles) | Principaux partenaires ou cadres de partenariat | Montant indicatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.) |
|--|--|---|---|---|
| | | <p>socioéconomique durable et le redressement de l'économie locale.</p> <p>Indicateur 3.5.1 : nombre de personnes bénéficiant de meilleures infrastructures pour se relever de situations de crise ou d'après crise, ventilé par sexe Niveau de référence : 770 (2021) Niveau cible : 3 770 (2027) Source des données : rapports à l'intention des donateurs du PNUD</p> <p>Indicateur 3.5.2 : pourcentage de ménages bénéficiant d'emplois et de moyens de subsistance améliorés, ventilé par sexe Niveau de référence : 42 % (2021) Niveau cible : 60 % (2027) Source des données : enquête du PNUD</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Fondation Ford • Administrations d'États fédérés • Ministère de l'intérieur • Ministère de la défense • Commission de développement du Nord-Est (NEDC) • IPCR • NSCDC • Organisations de la société civile • CEDEAO | |
| | | | Total pour la réalisation | 226 764 770 dollars |
| | | | Total général | 300 795 570 dollars |